La réforme des études de santé

Entretien avec Moïse Pinto

VRS : Peux-tu nous expliquer le contenu de la réforme de la première année des études de santé ?

M.P. : La première année commune pour les études de santé sera mise en place dès la rentrée de 2010. Il s'agit d'organiser des cours et des concours communs pour quatre composantes : la médecine, la pharmacie l'odontologie et la maïeutique.

Notons qu'il ne faut plus parler de L1-santé, mais de « première année d'études scientifiques ». Ce changement de dénomination n'est pas anodin. Car, le maintien du concours en première année entre en contradiction avec le système du LMD. Dans le cadre du LMD, la réglementation internationale impose que tout contrôle des connaissances soit du type examen et non concours.

En fait, il s'agit de quatre concours dont les épreuves sont communes, mais dont les matières sont pondérées différemment. Il y a un numerus clausus par composante. La conséquence, c'est une spécialisation dès la première année. Pour Paris 11, les enseignements sont de 2 ordres. Les enseignements communs sont répétés sur les deux sites (Châtenay-Malabry pour la pharmacie et **Orsay** pour la médecine), par les mêmes enseignants, chaque site faisant ses propres enseignements dirigés et renforçant ses propres disciplines.

VRS : Quel est l'objectif de cette réforme ?

M.P. : Je pense que cette réforme sera suivie très vite par une autre pour deux grandes raisons. Premièrement elle est annoncée comme une réponse à la « perte d'énergie » dans les études de médecine **car** il y a trop peu de reçus **au concours d'entrée** de **médecine:** mais c'est le propre d'un concours **et la réforme n'y changera rien ! Par ailleurs et en contradiction avec ce qui précède,** on « importe » des médecins pour combler les besoins de la France non couverts par la formation médicale, **alors qu'il aurait suffit** de changer simplement le numerus clausus. **Cette réforme est de fait une "usine à gaz"** qui ne **résoudra** en rien ce problème de **« perte d'énergie ». Enfin,** sous prétexte de réformer la médecine, **cette réforme déborde de son but déclaré et va détruire des enseignements coordonnés qui l'avaient anticipée et qui fonctionnaient très bien tout en entrant dans le cadre LMD de surcroît.**

La deuxième grande raison, c'est que l'enseignement est morcelé à l'extrême. **Avec une succession de sous-domaines traités par une multitude d'enseignants, il me semble qu'il sera** très difficile aux étudiants de **trouver** une colonne vertébrale **à leur** formation.

Pour ces raisons, cette énorme usine à gaz ne va pas **sans doute** pas durer ; mais elle aura fait des dégâts irrémédiables.

VRS : Tu mets en cause le numerus clausus, mais peut-on augmenter le nombre de lauréats sans baisser le niveau des concours ?

M.P. : **La véritable question est "quel contrôle a-t-on sur le niveau de la médecine quand on importe autant de médecins qu'on n'aura pas formés?" Par ailleurs, je** m'interroge quant au niveau des études que va entraîner ce système**: par** suite de l'éclatement des disciplines, **une certaine cohérence de** formation disparaît. On en vient à une aberration : on est obligé d'inventer le pléonasme de « biologie intégrée » **pour parler de Bio-Logique** ! C'est comme s'il nous fallait **dire "un cercle rond".**

VRS. : Quel est le devenir des étudiants non reçus, qui vont faire leurs études à l'étranger ?

M.P. : **La question est double. Les étudiants non reçus sont censés pouvoir entamer des études scientifiques. Ce n'est pas acquis. En ce qui concerne les étudiants qui s'expatrient,** le mouvement a commencé bien avant la réforme. Pour ceux qui font leurs études en Roumanie, leurs diplômes seront normalement valides dans toute l'Europe. **D'autres, nombreux,** vont en Croatie, dans l'espoir que la Croatie **fera rapidement** partie de l'Europe. **Sans préjuger du niveau,** ce seront alors autant de médecins qui seront formés à l'extérieur.

Nous n'avons aucune lisibilité de la façon dont nos gouvernants envisagent ces problèmes. On a l'impression de décisions prises pour des raisons inavouées. Il est très bien de créer une année d'étude commune à des **professionnels de la Santé** qui devront se parler, mais il n'y a pas besoin pour cela d'une réforme qui pousse à une dépersonnalisation des relations humaines.
Il me semble qu'il y a là une méconnaissance du rôle de l'Université dont les enseignants doivent être à la fois des "passeurs" et des « enrichisseurs » de connaissances. De plus, nous devons donner le goût de creuser certains domaines… même en période de crise car c'est un investissement payant à moyen terme (peut-être trop long pour des mandats politiques: n'est pas Mendès-France ou De Gaulle qui veut !).

VRS : **S'agit**-il d'économiser le coût de formation des cadres ?

M.P. : Si c'était cela, la **chose** serait au moins **claire quand bien même elle conduit à l'inverse**. **En effet,** des **personnes** sont **formées** par la France avec l'argent du contribuable, depuis la maternelle, jusqu'à l'université **avec une** qualification reconnue**; un bon nombre deviendront les concurrents directs de** nos propres chercheurs. **Ainsi, cette** politique **qui laisse** partir nos cerveaux vers **d'autres pays est** réellement **incohérente et contre-productive.**

VRS : Revenons aux spécificités de la formation qui sont sacrifiées par la réforme.

M.P. : **Le rôle d'un universitaire** n'est pas d'attendre **et appliquer** les réformes, mais de les anticiper. **Dans notre Faculté nous nous y sommes essayés** depuis longtemps. **Par exemple,** bien avant que les gouvernements nous demandent la mutualisation de travaux pratiques, avant le passage au LMD, **etc..**. nous avions déjà **(i)** regroupé certains travaux

pratiques, **(ii) mutualisé des matériels et des enseignants**, **(iii)** échelonné sur plusieurs années des **connaissances à acquérir, (iv) structuré des enseignements dans un cadre** LMD. Nous avions réussi, bien que ce soit une année de concours, à **construire** un enseignement formateur. D'une année sur l'autre les mêmes enseignants suivaient les étudiants et pouvaient démarrer en s'appuyant sur ce qui avait été déjà **acquis**. **Aujourd'hui**, sur 1000 étudiants, seuls 50 auront été formés sur place la première année. Les **acquis** des autres **seront assez flous**.
C'est ainsi que la nouvelle organisation met à mal **une** construction des dix dernières années.

VRS : Y a-t-il nécessité à spécialiser l'enseignement dès la première année ?

M.P. : Le choix de placer la guillotine au bout d'un an a été fait uniquement au niveau politique. Je ne sais pas quel aurait été le choix des universitaires, s'il avait été discuté. On pourrait imaginer comme aux USA trois années de formation basale avec un concours à 3 ans au lieu de 1 an.

Je pense qu'on peut réfléchir à une formation basale sur deux ou trois années. C'est aussi un progrès de déléguer **une part** des enseignements à des scientifiques, à la condition qu'on ne prétende pas limiter à un an la formation dans des domaines scientifiques qui requièrent **plus de temps.** Justement, dans l'enseignement tel qu'il avait été structuré à l'UFR de pharmacie, nous avions réfléchi et mis en pratique depuis dix ans un étalement de nos connaissances en séparant formation commune de base et spécialisations, **celles-ci pouvant** commencer dès la première année pour certaines matières. **Il y avait surtout** une réflexion **assez riche** sur l'interaction **/ chevauchement des** différentes connaissances à acquérir.
Cette interactivité et cet étalement dans le temps des disciplines **sont en partie défaits** par cette réforme **et seront à reconstruire.**